

À LA UNE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

« AUCUNE DE NOS ENTREPRISES N'A TOTALEMENT ARRÊTÉ DE TRAVAILLER »

PAR SON STATUT DE FÉDÉRATION DE TUTELLE, LA FNSA A UN REGARD LARGE SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT. C'EST DONC UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ LORSQU'IL S'AGIT DE PRENDRE LE POULS D'UNE PROFESSION QUI A SOUFFERT DES EFFETS DU CONFINEMENT. RENCONTRE AVEC YANN MADELINE, LE PRÉSIDENT DE LA FNSA.

■ Réseaux VRD : C'est quoi le but de la FNSA ?

Yann Madeline : La FNSA représente les activités des prestataires de service, spécialisés dans l'assainissement réparties en 5 syndicats. Aujourd'hui, près de 15 000 salariés travaillent dans l'assainissement au sein de plus de 1 500 entreprises. Ces dernières produisent chaque année un chiffre d'affaire d'environ 3 Mds €. La FNSA a pour rôle de défendre les intérêts collectifs de la branche professionnelle de l'assainissement et de la maintenance industrielle. Il est à noter que nous gérons notre propre convention collective. En chiffre, la FNSA regroupe 80 % du volume d'affaires de notre branche et environ 50 % des acteurs.

■ R-VRD : Comment gérez-vous cette convention collective particulière ?

Y. M. : Tout au long de l'année, notre commission

paritaire comprenant les organisations syndicales des salariés et les représentants de la FNSA, procède à l'actualisation et à l'évolution de cette convention collective. Cela a un impact direct sur la gestion sociale des ressources humaines des entreprises de la branche d'activité, quelles que soient leur taille. Par ailleurs, les différentes thématiques traitées permettent d'agir autant sur les aspects sociaux que sur la défense des intérêts de la profession au niveau législatif, sécuritaire, environnemental et bien entendu sur l'emploi et la formation professionnelle.

■ R-VRD : Comment a été vécu le confinement par vos adhérents ?

Y. M. : Le ressenti est très différent selon la localisation géographique. Les zones à forte densité de population



**YANN MADELINE,
PRÉSIDENT
DE LA FNSA.**

ont posé des difficultés plus importantes. L'activité est descendue à 30 % pendant deux voire trois semaines avant de repartir progressivement. Certains adhérents ont pu voir leur activité pratiquement à l'arrêt. Dans les territoires moins peuplés, il y a presque eu une continuité malgré le confinement.

■ R-VRD : Quand l'activité est-elle redevenue satisfaisante ?

Y. M. : C'est vers la mi-avril que l'activité a retrouvé un niveau suffisant et elle a continué à croître depuis lors. Au 11 mai, à la fin du confinement, nous étions à environ 70 % d'activité. A la fin juin, nous devrions être entre 80 et 90 %.

■ R-VRD : Vous parlez de cessation d'activité. Il n'y avait pas d'astreinte ?

Y. M. : Si, bien sûr. Je parlais de cessation d'activité liée

aux contrats de récurrence. Aucune de nos entreprises n'a totalement arrêté de travailler. Elles ont toutes continué à assurer les interventions d'urgence demandées par les clients et cela en toute sécurité.

■ R-VRD : Avez-vous une remontée des taux de contamination par la Covid-19 au sein de vos adhérents ?

Y. M. : Nous n'avons pas assez de fiabilité dans la remontée pour avoir un chiffre précis, mais notre proximité avec le terrain nous rassure sur un taux de contamination extrêmement faible.

■ R-VRD : Comment se passe la reprise ?

Y. M. : Elle se passe de façon assez dynamique avec une remontée de l'activité assez régulière depuis le déconfinement. Nous avons une bonne visibilité jusqu'aux congés d'été. En revanche, nous sommes dans l'expectative pour la reprise en septembre puisque cela sera lié à la santé économique de nos clients, en particulier le secteur industriel. Par exemple, pour l'automobile ou l'aéronautique, c'est à suivre de près. Nous sommes aussi en attente de la vision budgétaire des collectivités locales pour la fin de l'exercice 2020. Y aura-t-il une volonté forte de reprise ou assisterons-nous à une restriction budgétaire pour remettre un effort sur 2021 ? Sans compter que la suspension des élections municipales

a engendré de gros retards affectant l'exécution des contrats.

■ R-VRD : Vous êtes sur une activité essentielle. Comment les budgets pourraient-ils être sabrés ?

Y. M. : C'est un point de vue à nuancer ! Nous avons une activité essentielle sur le curatif. Mais il faut prendre en compte le fait que la majorité de nos travaux, en particulier avec les collectivités locales, sont des travaux préventifs ! Et lorsque les temps sont incertains, il peut y avoir une grosse tentation de réduire la fréquence du préventif. Nous ne serons jamais à l'arrêt mais le préventif est la plus grosse partie de notre activité, c'est pour cela que nous sommes très attentifs. Toutefois, c'est une vision à court terme qui ne pourrait tenir que sur 6 mois à un an grand maximum. Pour autant cela pourrait faire du mal à nos entreprises.

■ R-VRD : La baisse d'activité va-t-elle impacter l'emploi ?

Y. M. : Notre branche professionnelle devrait subir un ralentissement suffisamment faible pour que, collectivement, il n'y ait pas d'impact sur le niveau de nos emplois. Sporadiquement, il pourrait y avoir une défaillance d'une entreprise mais pour l'instant, je ne vois pas de souci économique suffisamment important pour devoir procéder à des ajustements de masse salariale. Et les entreprises

feront certainement des efforts pour garder leurs techniciens qualifiés au sein de leurs effectifs. Un technicien hydrocureur ne se forme pas en un mois et personne n'a envie de le voir quitter l'entreprise !

■ R-VRD : Est-il difficile d'intéresser les jeunes ?

Y. M. : Nous avons effectivement un problème d'attractivité lorsqu'il s'agit d'inciter à conduire un camion d'assainissement dont le chargement

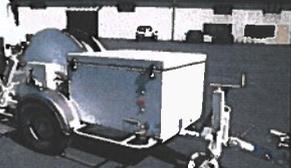
n'est pas toujours très sexy... Mais cette période économique pourrait permettre de redonner de la visibilité à nos métiers qui souffrent moins que d'autres et qui devraient rester source d'emploi. L'apprentissage est notamment une solution qui est à préconiser pour nos adhérents.

Propos recueillis
par Sébastien Battaglini

ENGELCO

VENTE & LOCATION

TREUILS DEROULEUSES ACCESSOIRES



11, voie Rosière (Route de Roissy) BP 90618
95196 GOUSSAINVILLE Cedex
Tél. 01 39 33 88 38 - Fax 01 39 88 23 53
Site : engelco.fr

RÉSEAUX VRD
Lignes & canalisations

Oui, je m'abonne

sur CONSTRUCTIONCAYOLA.COM